

Guide explicatif sur le Credo australien pour l'intégrité sexuelle

ARTICLE 1

« *Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit...* »

Notre Dieu existe éternellement en trois personnes distinctes — Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. Leur relation d'amour mutuel et leur unité parfaite sont la source et le modèle de toutes les relations humaines.

Ecclésiaste 4.9-12; Matthieu 3.16-17; 28.19; Jean 1.1-2; 15.12; 17.20-23; 2 Corinthiens 13.13; Éphésiens 4.4-6; 5.1-2; 1 Pierre 1.2; 1 Jean 4.7-12.

« *... qui a conçu la sexualité dans le cadre de son plan d'amour pour l'humanité...* »

La sexualité ne découle pas d'un accident de la nature. Elle découle du génie créateur de Dieu. Le but et le bon usage de la sexualité ne deviennent clairs que dans le contexte de l'intention divine. Celui qui a créé la sexualité nous a communiqué la manière dont nous devons l'utiliser afin d'éviter tout préjudice et de promouvoir l'épanouissement de l'être humain.

Historiquement, les chrétiens ont parfois commis l'erreur de mettre l'accent sur les limites morales imposées par Dieu en matière de sexualité, au détriment de la joie et de la beauté pour lesquelles il a créé la sexualité. En premier lieu, nous affirmons que Dieu, dans son amour, a donné la sexualité à l'humanité comme un bon cadeau dont on peut jouir dans le mariage.

Genèse 2.24-25; Psaume 136.1; Cantique des Cantiques; Sophonie 3.17; 1 Timothée 4.4-5; Jacques 1.17; 1 Jean 4.8.

« *... et dont la volonté d'intégrité sexuelle est clairement révélée dans les saintes Écritures.* »

Pour un texte du Proche-Orient ancien, la Bible aborde étonnamment souvent le thème de la sexualité. Le romantisme et l'amour sexuel sont abondamment célébrés dans le Cantique des cantiques. De nombreux récits bibliques soulignent la joie et la beauté de la sexualité, ainsi que les conséquences de son mauvais usage. L'Ancien et le Nouveau Testament présentent tous deux une éthique sexuelle claire, notamment en ce qui concerne l'objectif de la sexualité pour l'unité, la procréation et le plaisir dans le cadre de la sainteté du mariage. La sexualité possède une force puissante qui peut apporter une grande bénédiction ou une grande destruction, c'est pourquoi nous devons prêter attention à la sagesse de Dieu sur ce sujet.

Si la manière dont la Bible traite la sexualité n'a pas changé depuis plus de 3000 ans, les normes culturelles évoluent au fil du temps et parfois très rapidement. Certaines pratiques impensables dans nos sociétés il y a quelques années se trouvent aujourd'hui non seulement tolérées mais ouvertement célébrées. Cela nous rappelle avec force que nous ne devons pas bâtir notre éthique sexuelle sur les sables mouvants de l'opinion humaine, mais sur le roc solide de la Parole immuable de Dieu. La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes vivent dans l'intégrité sexuelle, et il a rendu parfaitement claires dans les saintes Écritures ses normes parfaites en matière de sexualité.

Josué 1.8; Psaume 119.105; Ésaïe 40.8; Matthieu 7.24-27; 24.35; Romains 12.2; 2 Timothée 3.16-17; Hébreux 13.8; Jacques 1.22-25.

ARTICLE 2

« Nous croyons que Dieu a créé chaque personne à son image, en tant qu'homme ou femme... »

Cette affirmation essentielle de la théologie chrétienne a de profondes implications pour tous les aspects de la vie humaine. Elle signifie que chacun possède une dignité et une valeur inhérentes, indépendamment de son appartenance ethnique, de son sexe, de ses croyances ou de son statut social. Cela signifie que nous devons traiter tout le monde avec amour, justice, respect et compassion parce que chaque être humain porte l'image divine et est conçu pour refléter le caractère de son Créateur.

En outre, être créé à l'image de Dieu signifie être créé en tant qu'homme ou femme. Dieu a biologiquement conçu les caractéristiques complémentaires de l'homme et de la femme, qui se reflètent dans la société et qui façonnent en permanence l'identité d'une personne.

Dans notre monde déchu, un très faible pourcentage d'individus naissent avec un corps physique dont le sexe peut sembler ambigu. Cependant, leur condition ne contredit pas l'image divine en eux et n'ajoute pas de catégories supplémentaires à l'ordre créé par Dieu. On ne doit pas instrumentaliser ces personnes pour faire avancer une idéologie, mais on doit les traiter avec amour et honneur.

Genèse 1.27; 2.18-23; 5.2; Psaume 8.4-6; Matthieu 19.10-12; Marc 10.6-9; Jacques 3.9-10.

« ... et que toute tentative de nier ou de modifier cela déforme le bon dessein de Dieu. »

Lorsque Dieu a achevé son œuvre de création, qui comprenait la conception de l'homme et de la femme, il l'a déclarée très bonne. Jusqu'à aujourd'hui, les êtres humains n'ont pu se reproduire qu'en raison de cette nature binaire de l'humanité ordonnée par Dieu. Les catégories mâle et femelle ne peuvent être effacées, fusionnées, échangées ou complétées, ni dans un sens abstrait, ni dans la vie d'un individu. Les tentatives en ce sens ne peuvent changer la réalité chromosomique, mais ne font que déformer le dessein conçu par Dieu.

Genèse 1.31; Deutéronome 22.5; Ésaïe 5.20-21; Romains 1.18-27; Éphésiens 4.17-24.

ARTICLE 3

« Nous croyons que Dieu bénit l'intimité sexuelle uniquement entre un homme et une femme dans le cadre de l'alliance sacrée du mariage... »

Le mariage constitue d'abord une alliance sacrée sanctionnée par Dieu lui-même, et non un contrat social. Selon le plan de Dieu pour l'humanité, le mariage ne peut avoir lieu qu'entre un homme et une femme.

Le seul arrangement sexuel qui reçoit la bénédiction et la célébration de Dieu est le mariage d'un mari avec sa femme. Par la grâce de Dieu, cette bénédiction s'étend même à l'union de partenaires non croyants qui se marient conformément au bon dessein de Dieu.

Proverbes 6.32-33; 18.22; Matthieu 5.31-32; 19.4-6; 1 Corinthiens 7.1-6, 12-14.

« ... un mystère vivifiant qui reflète l'amour du Christ pour son Église. »

Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles Dieu a créé la sexualité pour le mariage et le mariage pour la sexualité, on compte le fait que ces bonnes choses ne constituent pas une finalité, mais qu'elles servent de moyen par lequel une nouvelle vie vient à l'existence. En outre, le mariage nous renvoie à Jésus-Christ, l'époux aimant qui a donné sa vie pour son épouse, l'Église. Dans le contexte approprié de l'alliance du mariage, l'intimité sexuelle constitue un mystère profond et vivifiant qui reflète le Christ et son Église. La seule façon de s'assurer que la sexualité produit de la joie au lieu de la culpabilité, de la générosité au lieu de l'égoïsme, de la liberté au lieu de la servitude et de l'intimité au lieu de la transaction, c'est qu'elle reste en toute sécurité dans les limites du mariage.

Ésaïe 62.5; Osée 2.19-20; 2 Corinthiens 11.2; Éphésiens 5.21-33; Apocalypse 19.7-8; 21.2.

ARTICLE 4

« Nous croyons que Dieu appelle un mari et une femme à être féconds et à se multiplier... »

Le mariage donne lieu à une nouvelle vie. Le premier commandement de Dieu à l'humanité consistait à procréer et à se multiplier. Dieu n'a jamais révoqué ce commandement. Le bon dessein de Dieu pour les enfants consiste en leur éducation par une famille composée d'un père et d'une mère. Cependant, dans un monde où la mort et la corruption ont entaché la création de Dieu, tous les mariages ne sont pas en mesure de concevoir. En cas d'infertilité, nous soutenons ces couples par la compassion, la prière et l'encouragement.

Genèse 1.28; 9.1; Psaume 127.3-5; 128.3-4; Malachie 2.15; Romains 12.15; 1 Timothée 2.15.

« ... que toute vie est sacrée... »

Toute vie humaine est précieuse, mais plus encore, toute vie est sacrée, car Dieu l'a créée à son image. De la conception à la mort naturelle, chaque vie compte pour Dieu et mérite notre protection et nos soins.

Exode 20.13; Job 33.4; Psaume 139.13-16; 145.9; Jérémie 1.5; Ézéchiel 18.32; Matthieu 6.26; 10.29-31.

« ... et que les enfants sont précieux pour Dieu et doivent être protégés de la sexualisation. »

Dieu a une place spéciale dans son cœur pour les enfants. Il les protège farouchement, comme en témoignent les paroles fortes que Jésus a prononcées à l'encontre de ceux qui voulaient faire du mal à un enfant. L'attention portée aux enfants comprend leur bien-être physique, spirituel et psychologique. L'exposition des enfants à des contenus, des idées ou des actions à caractère sexuel leur inflige un mal indicible. Cela les prive de leur innocence sexuelle et les enferme dans un dédale de péché et de honte à un âge vulnérable. Nous déplorons les pressions sociétales qui sexualisent les enfants et nous nous engageons à les protéger contre de tels préjudices.

Deutéronome 6.6-7; Psaume 127.3; Proverbes 4.23; 22.6; Matthieu 18.6, 10-14; 19.14; Marc 9.36-37; Luc 17.1-2; Éphésiens 6.4.

ARTICLE 5

« Nous croyons que Dieu appelle tous les hommes à la joie de vivre une vie chaste... »

Puisque Dieu a donné le don de la sexualité pour qu'on en jouisse uniquement dans le cadre sacré du mariage, vivre une vie chaste implique de s'abstenir de toute activité sexuelle en dehors du mariage. C'est la grande vocation de Dieu pour tous les hommes, puisqu'ils portent tous son image.

Matthieu 5.8; 1 Corinthiens 6.12-17; Colossiens 3.5-10; 1 Thessaloniciens 4.3-8; 2 Timothée 2.22; Tite 2.11-14.

« ... par le célibat... »

Le célibat constitue une vocation noble, digne et juste. Certaines personnes choisissent le chemin du célibat pour se consacrer plus pleinement à Dieu. D'autres se retrouvent célibataires pour des raisons indépendantes de leur volonté, incluant le divorce ou le veuvage. Cependant, il convient à Dieu, selon sa volonté, que les personnes non mariées ou qui ne sont plus mariées restent célibataires, une vertu qui a été modelée par Jésus-Christ lui-même.

Ésaïe 56.3-5; Matthieu 6.33; 19.11-12; 1 Corinthiens 7.7-9, 32-35, 38; Apocalypse 14.4.

« ... et la fidélité dans le mariage... »

Le mariage n'autorise pas la licence ou l'exploitation sexuelle par l'un ou l'autre des partenaires. Au sein du mariage, les partenaires doivent vivre la sexualité au bénéfice des deux, et le lit conjugal doit demeurer pur et sans souillure. La fidélité dans le mariage implique plus qu'une simple abstinence de relations sexuelles avec d'autres partenaires; elle implique l'expression aimante d'un respect mutuel et d'un engagement à vie, ainsi que la recherche de l'épanouissement sexuel auprès de son seul conjoint.

Exode 20.14; Proverbes 5.15-20; Hébreux 13.4; 1 Corinthiens 7.1-5, 10-11.

« ... et que ses commandements sont donnés pour le bien commun. »

Les commandements de Dieu expriment sa bonté. Il nous a donné sa loi morale non seulement au bénéfice de l'individu, mais aussi pour la santé, la sécurité et la prospérité de sociétés entières. L'histoire regorge d'exemples de la manière dont les sociétés sexuellement déviantes et aux mœurs légères avilissent les hommes, dégradent les femmes, mettent en danger les enfants et appauvrissent tout le monde. Dieu se préoccupe beaucoup de l'intégrité sexuelle parce qu'il a à cœur le bien-être de toute l'humanité.

Deutéronome 10.12-13; Psaume 19.8-14; Proverbes 3.1-2; 14.34; Ésaïe 48.17-18; Actes 14.16-17; Romains 13.8-10; Galates 6.10; Jacques 1.25.

ARTICLE 6

« Nous croyons que les activités sexuelles qui sortent de ces limites sont des péchés... »

Toute pensée, parole ou action qui transgresse la loi morale de Dieu, y compris dans le domaine de la sexualité, constitue un péché qui mérite le jugement de Dieu.

Lévitique 18.1-30; Matthieu 5.27-30; Actes 15.19-20; 1 Corinthiens 5.1-13; Galates 5.19-21; Apocalypse 2.20-23; 21.8.

« ... qui attristent le cœur de Dieu... »

Dieu a créé l'humanité à son image afin que nous puissions le connaître personnellement, le glorifier et nous réjouir en lui pour toujours. Lorsque nous désobéissons à Dieu, nous déshonorons le privilège d'être des porteurs de son image et rompons ainsi notre relation avec lui. Nos péchés blessent et offensent personnellement Dieu, attristant son cœur.

Genèse 6.5-6; Psaume 51.2-6; Ésaïe 63.10; Luc 19.41-42; Éphésiens 4.30; Jacques 4.4-5.

« ... blessent les autres... »

Le problème du laxisme de l'éthique sexuelle de la société réside dans le fait qu'elle place les besoins, les désirs et les inclinations de l'individu au-dessus de tout, avec le consentement comme seul garde-fou. En réalité, tout péché affecte d'autres personnes, même lorsque l'individu donne son consentement. C'est particulièrement vrai pour les péchés sexuels, où les abus peuvent subtils ou manifestes, où les regrets et la honte peuvent prendre du temps à faire surface, où les maladies peuvent se propager sans qu'on s'en aperçoive et où des gens peuvent extorquer et exploiter le consentement. Dieu connaît le cœur humain et a mis en place des limites pour nous protéger des péchés des autres.

Proverbes 14.12; Jérémie 17.9; Marc 7.20-23; Romains 1.28-32; Galates 5.13-15.

« ... et rendent les gens esclaves de l'idolâtrie. »

Tout péché constitue une forme d'idolâtrie parce qu'il détourne notre loyauté et notre adoration de Dieu vers quelque chose d'autre. Étant donné son incroyable beauté et sa fascination, la sexualité devient particulièrement vulnérable à une mauvaise utilisation et éloignera nos cœurs de Dieu si nous la recherchons en dehors de son usage prévu. Les péchés sexuels peuvent créer une forte dépendance et rendre les gens esclaves des ténèbres spirituelles. La bonne nouvelle, c'est que Dieu peut délivrer les gens de toute dépendance, y compris des désirs sexuels non souhaités.

Proverbes 5.22; Jean 8.34; Romains 1.18-27; 6.15-18; Galates 4.8-9; Éphésiens 5.3-12; 1 Pierre 2.11; 2 Pierre 2.19.

ARTICLE 7

« Nous croyons que nos corps sont les temples du Saint-Esprit... »

Dans l'Antiquité, de nombreuses personnes considéraient que le monde matériel était mauvais et que seul le monde spirituel était bon. Aujourd'hui, nous avons le problème inverse, de nombreuses personnes supposent que seul le monde matériel importe, tandis que le monde spirituel demeure inaccessible ou insignifiant. En fait, le monde matériel et le monde spirituel sont liés, et tous deux revêtent une grande importance selon les Écritures. Ainsi, la sexualité constitue plus qu'une simple expérience physique; elle représente aussi un acte spirituel, et elle peut servir de force soit pour la corruption spirituelle, soit pour la justice. La Bible déclare que nos corps sont les temples du Saint-Esprit. C'est pourquoi nous devons considérer la sexualité non pas comme une simple activité physique, mais comme un don sacré, un moyen d'honorer Dieu et de grandir en sainteté.

1 Corinthiens 6.18-20; 2 Corinthiens 6.16; Éphésiens 2.19-22; Romains 8.9; 12.1-2.

« ... que le Christ nous appelle à nous repentir de tout péché, y compris le péché sexuel, et nous en rend capables... »

Le message de la repentance se trouvait au cœur de la vie et du ministère de Jésus. Son commandement de se repentir du péché n'était pas négociable. Le péché sexuel ne constitue pas une catégorie spéciale de péché; c'est simplement un sous-ensemble de tous les péchés, que le Christ a vaincu une fois pour toutes par sa mort et sa résurrection. Nous nous prévalons du salut que le Christ a obtenu pour nous en nous repentant de nos péchés et en plaçant notre foi dans son œuvre achevée.

Ce que le Christ ordonne, il le rend possible. C'est Jésus, par l'intermédiaire du Saint-Esprit, qui nous donne le pouvoir de nous repentir de nos péchés et de marcher en nouveauté de vie.

Marc 1.15; Luc 5.32; Romains 2.4; 8.1-2; Éphésiens 2.10; 4.22-24; Hébreux 12.1-3; 1 Pierre 1.14-16; 1 Jean 1.5-9.

« ... que sa miséricorde abonde pour pardonner et restaurer... »

Jésus-Christ est venu chercher et sauver les perdus. Sa miséricorde n'est pas limitée par nos fautes, mais elle constitue un puits sans fond d'amour divin. Grâce au sacrifice du Christ sur la croix, toute personne qui croit se voit accorder un pardon complet, une relation restaurée avec Dieu et la vie

éternelle. Jésus offre l'espoir et la guérison à tous ceux qui se tournent vers lui avec un cœur repentant. Son salut ne fait pas que nous purifier de nos péchés passés, mais nous transforme pour que nous vivions une nouvelle vie de sainteté en lui étant consacrés.

Psaume 103.8-12; Ésaïe 1.18; Michée 7.18-19; Luc 19.10, Jean 3.16-17; 8.2-11; Romains 5.20-21; 1 Corinthiens 6.9-11; Éphésiens 2.1-10; Philippiens 1.6; Tite 3.5; Hébreux 4.16.

« ... et qu'en vivant dans l'intégrité sexuelle, nous glorifions Dieu... »

De nombreuses et bonnes raisons existent pour vivre dans l'intégrité sexuelle, que ce soit pour notre propre bien-être mental, pour entretenir des relations saines, pour contribuer à une société où règnent la sécurité et la confiance, pour donner un exemple de respect des autres, pour pratiquer l'autodiscipline ou même pour éviter le jugement de Dieu. Mais la plus grande raison de vivre dans l'intégrité sexuelle consiste à glorifier Dieu, car il le mérite. Dieu nous a créés pour sa gloire. Notre but ultime dans la vie consiste à glorifier Dieu dans tous les aspects de notre vie.

Matthieu 5.16; Romains 6.11-14; 12.1-2; 1 Corinthiens 6.18-20; 10.31; Colossiens 3.17; 1 Pierre 2.9.

« ... et embrassons humblement son plan sage et aimant pour la vie humaine. »

Le péché sexuel a fait de grandes incursions dans les sociétés occidentales grâce à un mouvement centré sur l'orgueil humain. La réponse chrétienne appropriée à l'orgueil consiste à adopter une attitude humble face au plan parfait de Dieu pour la vie humaine et pour l'intégrité sexuelle.

Le préambule de la Constitution australienne décrit les Australiens comme un peuple qui compte humblement sur la bénédiction du Dieu tout-puissant¹. Ce credo est né dans une nation dont les fondateurs ont compris que Dieu bénit les humbles de cœur et les élève. Nous proposons ce credo aux croyants de toutes les nations du monde, afin qu'ils puissent recevoir la bénédiction du Dieu tout-puissant.

Proverbes 3.5-6; Ésaïe 64.8; Michée 6.8; Matthieu 28.18-20; 2 Thessaloniciens 1.8; Jacques 4.6-10; 1 Pierre 4.17; 5.6; 1 Jean 2.3-6.

Reproduit du « Guide explicatif », *Le Credo australien pour l'intégrité sexuelle* (nous avons apporté de légères corrections au texte reproduit en nous basant sur l'original anglais « Explanatory Guide »).

En complément, voir une *Présentation du Credo australien pour l'intégrité sexuelle*, *Le Credo australien pour l'intégrité sexuelle* ainsi que l'*Étude biblique basée sur le Credo australien pour l'intégrité sexuelle*.

www.ressourceschretiennes.com



2025. Reproduit avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

¹ *Australie – Constitution du 9 juillet 1900.*